

M. le Docteur Eberhard HELLER

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu, en même temps que votre lettre, vos deux envois :  
le N° d'Einsicht consacré à N.D. de la Salette, TRÈS BEAU  
la délicatographie de la Scata Regia [Vaticano].

De tout cela, je vous exprime un très fervent MERCI.  
La Scata Regia prouve, à elle seule, que l'Allemagne est le berceau de l'imprimerie !  
N.D. de la Salette est notre "prop'hète" et notre puissant Appui.

Quant à la lettre, je suis au regret de vous avoir peiné; mais dois-je être content ?  
CAR, vous ne pouvez ignorer ce que voici :

[1] 16 mai 1982. E. HELLER, A FLORES, & RIESTRA ont diffusé un Document :  
"Conditions pour l'admission des candidats au Sacre épiscopal". Le candidat  
doit signer un serment de fidélité à Mgr THUC [CARMONA ZAMORA] (p. 3, 10, 4, 5)

[2] août 1982 EINSICHT n° spécial p. 9. Tous les fidèles sont invités à prêter  
un serment de fidélité à Mgr THUC - ET JOSÉ DE JESU ROBERTO donne l'exemple

[3] mars 1983 ARIETE Anno X N° 108 Supplément - "le RR. Robert McKENNA o.p.  
se soumet publiquement à la juridiction de son Evêque Mgr Vezelis"

[4] 22 juillet 1982 lettre privée de Mgr Zamora, adressée à moi.  
Mgr Zamora m'explique, et affirme que Mgr THUC est encore Archevêque  
de HUE.

[5] Mars 1982. EINSICHT II Jahrgang, Sondernummer. En titre pag 1, 9, 10, 11, 12, 13  
... PH NGO DINH THUC, QUONDAM ARCHIEPISCOPI HUENSIS IN VIETNAM  
NUNC ARCHIEPISCOPI TITULARIS BULLAE REGIAE → *répète aux pages*

DONC, dans le même acte solennel, Mgr THUC : 1) déclarait le Siège  
vacant 2) reconnaissait l'autorité de l'occupant... !!!

Pour [5], vous dites : "inadvertance" dans le message de Noël... Mais NON  
Je n'ai pas reçu le message de Noël. - Je suis venu immédiatement à  
Munich le 17 mars 1982 [MERCI encore de votre hospitalité]. Mais  
j'ai tenu les documents déjà imprimés. DONC, vous avez fait vos plans,  
sans me consulter. - Et vous avez continué, de la même façon, comme  
le prouvent [1] et [2].

Ce qui compte, ce sont les FAITS, les ACTES : [1], [2], [3].  
Vous pouvez expliquer, APRÈS, que ces actes ont une portée diffé-  
rente de celle qu'ils ont eue en réalité. Mais c'est chimérique.

Le mal est fait. L'OPINION est "lancée" qui peut l'arrêter!  
C'est en ce sens que je vous ai dit: vous risquez une affaire du  
genre Palmat. L'opinion est une bombe nucléaire!

Je ne peux pas "être avec" des personnes qui ne m'informent de leurs  
projets qu'APRÈS avoir agi. Je serais obligé de "convenir" des choses que  
je suis obligé de désapprouver.

Ag THUC, ceux qu'il a consacré, doivent continuer la MISSIO, ils  
doivent exercer l'OFFICIUM... Pa en DIEU les met. Entre ces Ecclésiastes, il  
n'y a pas d'autre unité que celle de la très sainte Trinité [et de la CROIX!].  
Il doit y avoir des liens spirituels. Mais il est extrêmement dangereux,  
et donc il faut éviter, de créer des liens de nature sociale. Tout le monde  
croira qu'il s'agit de liens juridiques; et vos discours n'y changeront rien.  
Les Documents [1] et [2] m'ont fait beaucoup de tort. Des prêtres qui me  
suivaient m'ont abandonné.

Ne me croyez pas fâché contre vous.

Je ne doute ni de votre zèle, ni de votre gentillesse.

Mais votre ardeur même, et votre rapidité dans l'exécution, m'incitent  
à une prudence que vous ne pourriez condamner.

C'est de tout coeur que je vous bénis, ainsi que votre chère famille.

DIEU voit le fond des coeurs; Il vous rendra au centuple ce que vous faites pour  
Son Eglise, et en définitive pour Lui.

+ M. L. G. des Lauriers op.

J'ai beaucoup de sympathie et d'estime pour M. Verel's.

J'approuve qu'il ait fondé: convent et séminaire.

Mais je regrette que, au moins par certains actes, il incline à estimer  
qu'il ait une juridiction ordinaire.

Je n'ai aucun rapport avec le D<sup>r</sup> Kellner.

Et s'il existe un "groupe THUC", j'en ignore l'existence!